

Informations de chantier

Horaire : 7h-19h

Accès : Par la route des Romelles

Efforts pour contrôler les nuisances :

- Arrivée matinale des camions de transport afin d'éviter l'encolonnement sur la route principale
- Contrôle des engins sur chantier pour éviter la pollution et les nuisances sonores
- Piste de chantier en bitume enrobé afin d'éviter la boue sur les chaussées
- Laveur de roues à disposition lorsque les engins sortent de terrassement
- Utilisation de bacs de rétention (en cas de fuite de réservoirs de type jerrican). Bacs d'absorbants (en libre-service) en cas de fuites d'engins
- Utilisation de réservoirs de stockage à double paroi
- Balayage quotidien du chantier
- Mise en place de pompe de chantier pour refouler et évacuer les eaux du gros œuvre. Surveillance du veilleur de nuit
- Traitement des eaux de pompage, par neutralisant CO₂, avant qu'elles ne soient rejetées dans le réseau
- Favorisation de la technique de forage, plutôt que le battage, pour les enceintes de fouilles
- Cloisonnement acoustique de la centrale à béton et pose sur amortisseur afin d'éviter les bruits solidiens
- Contrôle du seuil des nuisances acoustiques. Alerte sur smartphone en cas de dépassement du seuil et intervention du Département du Territoire (DT).
- Interdiction d'utiliser des radios sur le site

Sens de circulation des camions aux abords du chantier :

Utilisation de la voirie publique à l'extérieur et à l'intérieur du chantier. Gestion de la circulation par un gestionnaire de site afin de s'adapter à l'avancement du chantier y compris sur le chantier des logements.